

7 mai 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



APPRENTISSAGE

Le 24 mars 2015, lors du Comité Technique Ministériel, l'administration a informé les organisations syndicales que le Ministère de l'Intérieur participera à la politique gouvernementale d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle par, la mise en œuvre à minima de 600 contrats d'apprentissage pour septembre 2015. Le seul document présenté a été la copie de la lettre du Ministre destinée à recenser les prévisions de recrutement dans les différents périmètres d'emploi.

AUCUNE AUTRE INFORMATION DEPUIS !!!

Le 7 mai 2015, nous découvrons une Bourse Interministérielle de l'Apprentissage !

Alors que plus de 100 contrats sont d'ores et déjà proposés dans les corps de soutien (administratifs et techniques) en Police, le SNAPATSI dénonce l'absence de dialogue social en ce qui concerne la mise en œuvre concrète du dispositif.

Bureau
National

01.55.34.33.20

ADM-STRAT-ES-TECH-SCS

**Le SNAPATSI exige une réunion
d'information dans les plus brefs délais !**